

AVIS DE CONCOURS

INTERNE SUR TITRES D'ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

Un concours interne sur titres pour le recrutement d'assistants socio-éducatifs (spécialité éducateur spécialisé et spécialité assistant social) relevant du statut de la Fonction Publique Hospitalière est ouvert en vue de pourvoir :

- 6 postes à la Cité départementale de l'enfance et de l'adolescence (spécialité éducateur spécialisé),
- 1 poste au Centre Maternel les Marronniers (spécialité assistant social).

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE JEUDI 30 MAI 2024

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES LE LUNDI 24 JUIN 2024

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent faire acte de candidature, les personnes :

- titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé. Peuvent être candidats, outre les titulaires d'un diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, les titulaires d'un diplôme reconnu équivalent par la commission instituée par le décret n°2007-196 du 13 février 2007 susvisé ;
- réunissant les conditions prévues aux articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'action sociale et des familles, donnant droit au titre d'assistant de service social et permettant d'en exercer l'activité ;
- d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- jouissant de leurs droits civiques, n'ayant pas de mentions portées au bulletin n° 2 de leur casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;

- en position régulière au regard du code du service national français et notamment pour les jeunes hommes nés après le 31 décembre 1978 et les jeunes femmes nées après le 31 décembre 1982 recensés à partir du 1er janvier 1999 qui doivent être en capacité de fournir un certificat individuel de participation à la journée d'appel de préparation à la défense,
- en position régulière au regard du code du service national de l'Etat dont ils sont ressortissants,
- remplissant les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions.

Le dossier de candidature à ce concours, disponible au sein de l'Etablissement concerné par l'organisation dudit concours et téléchargeable sur le site institutionnel : <https://recrutement.hauts-de-seine.fr/les-concours-du-departement>

Le dossier de candidature devra être accompagné :

- d'un curriculum vitae détaillé ;
- de la copie du diplôme certifiée conforme à l'original,
- d'une copie lisible recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou d'un certificat de nationalité émis par le pays d'origine,
- de l'état signalétique des services militaires ou d'une copie conforme de ce document ou d'une attestation de l'appel de préparation à la défense.

L'ensemble de ces documents devra être envoyé au plus tard le **jeudi 30 mai 2024**, à :

Département des Hauts-de-Seine
PRHSI / DRH
Service Emploi et Compétences
« Concours FPH » - à l'attention d'Alice KARPOV
57 rue des Longues Raies – 92731 Nanterre Cedex

Pour tous renseignements complémentaires

Veuillez contacter Alice KARPOV, Cheffe du service Emploi et compétences :
akarpov@hauts-de-seine.fr

N.B. : La nomination des candidats reçus sera subordonnée à l'examen du bulletin n°2 de leur casier judiciaire pour les candidats de nationalité française ou du document équivalent de l'Etat dont ils sont ressortissants pour les autres candidats.